

1613-40
Projet de
Fondation.

vous le plus important pour la traite des pelleteries. Champlain le visita de nouveau en 1613 et en 1615 ; et le sieur de Pontgravé y fit plusieurs voyages jusqu'en 1627.

Les Français commençaient à pénétrer dans le pays à l'ouest et tributaire de Montréal. Champlain, Etienne Brulé, le père le Caron, le frère Sagard, Jean Nicolet, y séjournèrent tour à tour. En 1621, Caën envoya une bande d'hommes dans les pays d'en haut, lesquelles s'y maintinrent jusqu'en 1628. Des relations se formaient ainsi qui devaient nécessairement faire de Montréal un centre pour le commerce, lorsque la prise du pays par les frères Kertz vint tout rompre.

En 1633 Champlain revint avec de plus amples pouvoirs ; mais cette fois il décida d'établir le poste qu'il avait projeté à Trois-Rivières, qui fut jusqu'en 1636 le lieu de la grande traite, dont le monopole appartenait à la Compagnie des Cent Associés.

L'île de Montréal n'était que peu fréquentée lorsqu'en 1636 elle fut concédée à Jacques Girard, lequel agissait pour le sieur de Lauzon, intendant de la Compagnie des Cent Associés. Le concessionnaire ne fit rien pour la colonisation de l'île, son intention étant de la conserver pour son fils, François, qui n'avait alors que six ans.

Formation de
la Société de
Montréal.

Mais vers ce temps il se formait en France une association pour l'évangélisation des Sauvages qui sut mieux apprécier les avantages de Montréal que les commerçants. L'idée de fonder une ville sur l'île de Montréal naquit dans l'esprit de M. de la Dauversière, "qu'il plut à la divine bonté inspirer de travailler pour les Sauvages de la Nouvelle France, dont il n'avait auparavant aucune particulière connaissance. . . . Enfin plusieurs fois poussé et éclairé par des vues intérieures, qui lui représentaient réellement les lieux, les choses et les personnes dont il devrait se servir, après une longue patience et plusieurs conseils et prières, fortifié intérieurement à l'entreprendre, comme service signalé que Dieu demandait de lui, il se rendit comme Samuel à l'appel de son maître."

Etant allé à Paris pour voir à l'exécution du dessein dont il se sentait inspiré, M. de la Dauversière rencontra l'abbé Olier, plus tard fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, lequel avait aussi songé à se consacrer à l'évangélisation des Sauvages. Quoiqu'elles ne se soient jamais vues, ces deux personnes se reconnaissent, s'embrassent et s'unissent spontanément pour l'exécution de leur projet. Plusieurs nobles se joignirent bientôt à cette société qui fut nommée "La Société de Notre-Dame de Montréal."

Motifs des
Associés.

Le 7 août 1640 M. de la Dauversière obtint de M. de Lauzon la cession de l'île de Montréal, et plus tard le droit de navigation sur le Saint-Laurent. Il pensait, avec ses associés, que Québec était "trop incommode pour les Sauvages du haut pays qui ne s'y peuvent habituer, ni descendre si bas pour leurs traites, et telle que si elle n'est appuyée de quelqu'autre puissante communauté, la conversion des Sauvages sera pour languir un long cours d'années," et c'est pourquoi il voulait fonder ce nouvel établissement, "dont la dépense est assignée sur le trésor de l'épargne céleste sans qu'il soit à charge au roi, au clergé, ni au peuple. Aussi Dieu, grand amateur du salut des hommes, qui n'a pas seulement la science des temps, mais des lieux commodes au bien de ses créatures, semble avoir choisi cette situation agréable de Montréal, non-seulement pour

la subsistance de Québec, dont elle dépend, mais propre pour y assembler un peuple composé de Français et de Sauvages, qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques et la terre, les unir sous une même discipline, dans les exercices de la vie chrétienne, chacun selon sa force, complexion et industrie, et faire célébrer les louanges de Dieu, en un désert où Jésus-Christ n'a jamais été nommé."

1641-42.

Motifs des
Associés.

• Nous avons insisté sur les motifs des fondateurs de Montréal, expliqués par l'abbé Olier, parcequ'ils prouvent que si le but était l'évangélisation des Sauvages et la glorification de Dieu, on comprenait parfaitement que pour y arriver les avantages géographiques de l'emplacement choisi, l'agriculture et le commerce constituaient les meilleurs moyens.

La Société de Montréal fut admirablement secondée par le Ciel qui lui envoya pour prendre la direction de son établissement, M. Paul Chomedey de Maisonneuve, "gentilhomme de vertu et de cœur," bon militaire et chrétien dévoué. M. de Maisonneuve fut nommé gouverneur de Montréal. Dès que le dessein fut bien arrêté, tous les nobles de la Cour contribuèrent à l'expédition. Trois navires furent armés, deux à Larochelle et un à Dieppe. M. de Maisonneuve arriva à Québec le 20 août 1641. Vu certaines difficultés, soulevées par les commerçants et la guerre des Iroquois, M. de Montmagny voulut détourner M. de Maisonneuve de venir à Montréal et lui offrit l'île d'Orléans. Celui-ci lui dit qu'il ne venait pas pour délibérer. "Quand tous les arbres seraient changés en Iroquois, je ferai ma commission," ajouta-t-il. M. de Montmagny parut céder. Au mois d'octobre il accompagna M. de Maisonneuve à Montréal, et possession formelle fut prise de l'île. Il fallait cependant retourner à Québec pour l'hiver, vu la saison avancée. Les événements qui survinrent prouvèrent qu'on y continuait à ne pas voir d'un bon œil les privilèges accordés pour l'établissement de Montréal. Ce fut le commencement d'une rivalité injustifiable entre les deux villes.

M. de
Maisonneuve.

M. de Maisonneuve partit de l'anse Saint-Michel avec tous les membres de sa colonie le 8 mai et le 17 au soir il arrivait à la Pointe-à-Callière. Le débarquement se fit le lendemain matin, en présence du gouverneur de Montmagny, qui avait accompagné l'expédition. Le père Vimont, supérieur des Jésuites, célébra la messe, et plaça l'île sous la protection de la Sainte-Vierge. La nouvelle colonie devait porter le nom de Villemarie. Le gouverneur commença aussitôt la construction d'une maison en bois, palissadée. La colonie qui ne se composait au début que d'une quarantaine de personnes, fut renforcée à l'automne de 1642 et l'année suivante par de précieuses recrues, dont elle avait grand besoin dans les circonstances.

Fondation
de Montréal.

* * * * *

MONTREAL se fondait juste au moment où les Iroquois commençaient une guerre d'extermination contre les Français et leurs alliés sauvages. Ces barbares, qui depuis trente ans nourrissaient leur haine et se préparaient à se venger des attaques de Champlain, reparaissaient munis d'armes à feu par les Hollandais et dirigés par les chefs les plus habiles que la race des aborigènes de l'Amérique du Nord ait jamais produits. Dans l'espace de quelques années ils détruisirent ou dispersèrent les Hurons et les Algonquins